Commune de VACHERESSE
(Haute-Savoie)

Décision du Maire n° D2022-10

Objet : Retrait de la décision n° D2022-07 - Réalisation d'un emprunt

Le Maire,

Vu la décision du Maire n° D2022-07 en date 7 juillet 2022 relative à la réalisation d'un emprunt d'un montant de 150 000 € et télétransmise au contrôle de légalité le 7 juillet 2022 ;

Vu le courrier de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie en date du 22 juillet 2022 demandant le retrait de la décision susvisée car entachée d'illégalité ;

Considérant que la demande de Monsieur le Préfet vaut recours gracieux ;

DECIDE

1- De retirer sa décision n° D2022-07 en date du 7 juillet 2022 relative à la réalisation d'un emprunt d'un montant de 150 000 € auprès du Crédit Agricole des Savoie.

2- Ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Thonon-les-Bains et notifiée au Crédit Agricole des Savoie.

A VACHERESSE, le 18 août 2022

Le Maire,

MAIRIE de VACHERESSE * 74 Hte-Savoie

Ange MEDORI

Acte rendu exécutoire après télétransmission en préfecture le 24 AOUT 2022